



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 24 octobre 2012 à 19 h 30,
à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, salle 238.

Sont présentes : Mesdames Nathalie Tremblay, Amélie Pelletier, France Létourneau, Karen Roberge, Éleine Boulanger, Nadia Ringuet, Marie-Josée Neault, Johanne Laliberté, Nadine Demers, Sophie Labbé, Caroline Isabelle et Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion.

Sont absentes : Mesdames Nancy Maheux, Chantal Carrier, Julie Théberge.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Ouverture de la rencontre à 19 h 35. Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité et laisse la parole à madame Amélie Pelletier, présidente. Cette dernière souhaite également la bienvenue à toutes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Sophie Labbé, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

~~Mesdames Caroline Isabelle et Amélie Pelletier souhaitent la bienvenue à madame Nadia Ringuet, nouvelle venue. Par la suite, chacune des membres se présente.~~

4. VERIFICATION DU QUORUM

Les membres présents confirment le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2012

Une lecture préalable du compte rendu a été faite par les membres. Proposé par madame Nadine Demers et adopté par madame Éleine Boulanger.

Adopté.-

6. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2012

Madame Caroline Isabelle mentionne que les prochaines rencontres pourraient avoir lieu au CFER de Bellechasse à Saint-Raphaël, à l'école secondaire Saint-Charles ou à l'école primaire Beaubien. Les membres sont en faveur de cette proposition.

7. REGLES DE REGIE INTERNE – MODIFICATION PROPOSEE EN 2012-2013

Dépôt de document.

Les membres décident de modifier les points suivants :

Point 1.9 Membres : Le comité est composé en majorité de parents d'élèves handicapés ou d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ils sont nommés par le comité de parents à la commission scolaire et sont au nombre de ~~quatorze dix~~, **soit deux par pôle.**

Point 1.9.1 : ~~Quatre~~ **Un** représentant du personnel enseignant ;

Point 1.9.5 : ~~Un Deux~~ représentants du personnel de direction des écoles ; **1 du primaire, 1 du secondaire.**

Point 3.8 Heure et lieu des réunions : Les réunions du comité se tiennent **habituellement** au centre administratif de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, situé au 157, rue Saint-Louis, Montmagny, à compter de 19h30.

Point 3.10 Quorum : Le quorum des réunions du comité est **composé de cinquante pour cent (50 %) plus un quinze de ses des membres en poste huit parents parent.** Les parents doivent être majoritaires.

Point 3.16 Ajournement ou suspension : Le secrétaire donne avis par téléphone ou par ~~courrier~~ **ordinaire courriel** de cet ajournement aux membres absents. Le comité peut suspendre et continuer sa réunion à une autre heure du même jour ou ajourner à une heure et à une date qu'il fixe pour poursuivre ses travaux.

Madame Johanne Laliberté approuve toutes les modifications.

8. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DEPENSES DES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF DES SERVICES AUX ELEVES HDAA

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle mentionne aux membres qu'il serait préférable de compléter leur frais de déplacement après chacune des réunions. Elle précise que les frais de gardiennage peuvent en faire partie avec les conditions suivantes : fournir le reçu et le numéro d'assurance sociale de la personne qui a fait la garde.

9. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ELEVES HDAA AU PRIMAIRE 2012-2013

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau des services qui ont été mis en place en début d'année scolaire 2012-2013. Elle précise que la 1^{re} colonne représente les allocations de base reçues du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit un montant total de 3 213 681,97 \$. Elle indique également que les codes 12 et 21 ne sont plus reconnus par le ministère, mais sont des codes « maison » reconnus par la Commission scolaire. L'investissement des services mis en place représente un montant total de 4 02 977,51 \$ en date du 10 septembre 2012.

10. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ELEVE HDAA EN CLASSE CFA AU SECONDAIRE 2012-2013

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau des services mis en place en classe CFA pour l'année scolaire 2012-2013. Le financement reçu du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est de 485 731,19 \$. L'ensemble des allocations et des dépenses relatives à ces classes sont centralisés à la commission scolaire depuis maintenant deux ans. Les services mis en place totalisent un montant de 597 061,45 \$ en date du 19 octobre 2012, ce qui représente un déficit de 111 330,26 \$.

Madame Isabelle rassure les membres en mentionnant que malgré le déficit engendré de plus de 100 000 \$, la situation financière de ces classes n'est pas dramatique comparativement aux déficits engendrés par les années passées lorsque les allocations et dépenses étaient décentralisées dans les écoles.

11. PLAN D'ACTION EHDAA : CANEVAS DU PLAN D'INTERVENTION DU MELS

À titre informatif, madame Caroline Isabelle explique que le canevas national de plan d'intervention proposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait l'objet d'une présentation aux Services complémentaires et informatiques de la Commission scolaire. Cet outil proposé est particulièrement intéressant pour la gestion des plans d'intervention. Il offre plusieurs options, dont la possibilité d'envoyer des avis de convocation et de recueillir les commentaires des enseignants. De plus, il permet facilement le transfert des données d'une année à l'autre par les logiciels SPI et GPI qui communiquent ensemble. Le soutien informatique de cet outil est assuré par la Société GRICS.

Une formation sur l'utilisation de ce canevas sera offerte aux psychoéducateurs et aux directions d'écoles le 22 novembre prochain. Par la suite, chacune des écoles sera libre d'utiliser le canevas déjà mis en place par la Commission scolaire ou celui proposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

MESURE 9 : POUR LES ELEVES HDA A

Madame Caroline Isabelle mentionne, à titre informatif, qu'une demande de révision de décision par rapport au classement d'un élève hda a été reçue l'année dernière. Cette demande de révision a été refusée par le comité. Le classement de l'élève a été maintenu.

12. PLAN D'ACTION DES SERVICES EDUCATIFS COMPLEMENTAIRES ET PARTICULIERS POUR 2012-2013

(RE)-ORGANISATION DES SERVICES COMPLEMENTAIRES (PROFESSIONNELS)

Madame Caroline Isabelle indique que par cette réorganisation des services professionnels on tente de maximiser l'efficacité des ressources disponibles (psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, animateurs de vie spirituelle, conseillers d'orientation). Les affectations des professionnels par pôle ont été retravaillées ; il y aura d'autres cadres d'organisation de services à travailler notamment celui des psychoéducateurs et des conseillers d'orientation.

Madame Isabelle mentionne que 2012-2013 est la première année où tous les pôles sont comblés en professionnels orthophonistes. Par contre, en psychologie, il y a encore certains manques, mais ceux-ci sont moindres que la dernière année. C'est le pôle 7 qui demeure le plus difficile à combler ; d'autres entrevues sont à venir dans la semaine du 29 octobre 2012.

SENSIBILISATION A LA « REPONSE A L'INTERVENTION » (R.A.I.)

Ce modèle d'organisation des services nous aidera à mieux utiliser nos ressources professionnelles mentionne madame Caroline Isabelle. La réponse à l'intervention favorise la prévention des difficultés en intensifiant les interventions en réponse aux besoins identifiés chez les élèves. Madame Isabelle mentionne que ce modèle a déjà été utilisé par d'autres commissions scolaires et que les résultats ont été excellents. Il est présentement en début d'implantation dans certaines écoles volontaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud où les contextes sont plus propices, dont les écoles où le continuum en lecture est implanté. Madame Isabelle ajoute que l'objectif cette année est de sensibiliser les milieux aux bénéfices de cette approche.

PROJET DE LOI 56 : LOI VISANT A PREVENIR ET A COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE A L'ECOLE

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle fait un bref résumé du projet de Loi 56. Un plan de lutte doit être déposé annuellement. Le premier doit être approuvé par les Conseils d'établissement en décembre 2012. De plus, des ententes de services sont actuellement travaillées dans la région entre les commissions scolaires, les CSSS et le corps policier ; des ententes signées sont à venir. Madame Isabelle ajoute qu'il faudra tout de même retravailler et redéfinir le projet de Loi 56, car certaines définitions ne sont pas clairement définies (ex. signalement, plainte).

NOUVELLE CONSEILLERE PEDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE

Madame Caroline Isabelle annonce l'arrivée de la nouvelle conseillère pédagogique, madame Emmanuelle Frenette, au sein de l'équipe des Services éducatifs, complémentaires et particuliers. Madame Frenette travaillera particulièrement auprès des clientèles TED, déficiente intellectuelle, déficiente motrice ainsi que les adaptations/modifications au primaire et au secondaire. Madame Isabelle ajoute que ces ressources sont très utilisées par les directions et d'une grande aide pour les enseignants.

13. MESURE 30364 : RESSOURCES PROFESSIONNELLES EN SOUTIEN A LA REUSSITE DES ELEVES JEUNES

Madame Caroline Isabelle rappelle que cette mesure mise en place en 2010-2011 a permis l'embauche de madame Sonia Breton, conseillère pédagogique au sein de l'équipe des Services éducatifs, complémentaires et particuliers, du temps a été ajouté en orientation et en psychoéducation au secteur des adultes à l'école secondaire de Saint-Paul et de La Rencontre ainsi que l'ajout d'un poste en orthophonie. Cette année, du temps en orientation a été ajouté au plan d'effectifs (équivalent de 2 jours par semaine) à l'école secondaire Saint-Charles. Les besoins étaient présents, il y avait des écoles sous-représentées expliquant ainsi l'embauche et l'ajout d'heures en orientation. Tout ce qui a été mis en place a permis la stabilité du personnel.

14. MESURE 30361 : SOUTIEN A LA COMPOSITION DE LA CLASSE POUR LES ELEVES QUI PRESENTENT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT.

Madame Caroline Isabelle rappelle que cette mesure existe depuis 2010-2011, provient de la convention collective des enseignants. Madame Isabelle précise que cette mesure a permis, entre autres, l'ouverture d'une classe-ressource de plus à l'école primaire Beaubien et l'ajout d'une classe d'adaptation scolaire (TED et troubles du comportement) à l'école secondaire Saint-Charles. Cette année ces mêmes projets se poursuivent et du soutien ponctuel dans des écoles est ajouté.

15. COMITE DE PARENTS

Madame Amélie Pelletier, présidente, mentionne qu'il y a eu élections lors de la dernière rencontre du comité de parents ; 3 nouvelles personnes se sont donc ajoutées à l'exécutif. Madame Pelletier nous mentionne qu'il y a encore des écoles qui sont sans représentant.

Elle ajoute également que l'invité à cette dernière rencontre était Monsieur Serge Mathurin, directeur général adjoint par intérim à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, qui a présenté différents points d'information, ce qui fut fort intéressant.

16. AFFAIRES DIVERSES

PROGRAMMES « AIDE AUX DEVOIRS », « ECOLES EN FORME ET EN SANTE » ET « JEUNES ACTIFS AU SECONDAIRE »

Madame Caroline Isabelle mentionne que ces allocations sont reconduites cette année par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cependant, les projets n'ont pas encore été demandés aux écoles en raison du retard observé dans la réception des formulaires de présentation de projets. La raison de ce délai est à l'effet que le ministère est à revoir tous les formulaires de reddition de compte afin de diminuer la bureaucratie scolaire. Madame Isabelle ajoute que le ministère est à créer un portail sur leur site Internet où se retrouvera l'ensemble des formulaires.

ANGLAIS INTENSIF

Madame Caroline Isabelle fait un suivi du programme d'anglais intensif qui se déroule dans les écoles de la Source et de la Marelle cette année. Le programme se déroule très bien, malgré la présence d'élèves présentant des besoins particuliers. L'évolution des jeunes après un mois en anglais intensif est remarquable. Le programme français/anglais intensif à l'école de la Marelle va bien aussi et les élèves en difficulté ne semblent pas souffrir de cette « intensivité » de programme. Madame Isabelle ajoute que les conseillères pédagogiques en anglais et en adaptation scolaire aident beaucoup les enseignants dans la préparation de leur cours.

17. CORRESPONDANCE

La Fédération des comités de parents du Québec offre maintenant un service 24 heures sur 24 afin de répondre à toute interrogation. Vous pouvez la joindre par téléphone aux numéros suivants : 418-667-2432 ou 1-800-463-7268. Madame Pelletier rappelle l'adresse internet de la Fédération des comités de parents du Québec soit le www.fcpq.qc.ca qui pourrait également répondre à certaines questions.

Madame Pelletier mentionne qu'un guide d'accompagnement pour les parents d'élèves handicapés est maintenant disponible. Il est très bien fait, simple et complet. Les Services éducatifs, complémentaires et particuliers procéderont à la commande de ce guide pour les acheminer dans toutes les écoles.

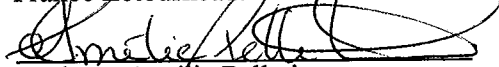
Le colloque annuel en déficience intellectuelle aura lieu à Gatineau les 9 et 10 novembre prochain. Madame Pelletier informe les membres qu'un colloque semblable se tiendra les 24, 25 et 26 mai 2013, au Mont-Saint-Anne. Madame Caroline Isabelle ajoute que si un parent est intéressé à participer à l'un ou l'autre de ces congrès, un budget est disponible à cet effet.

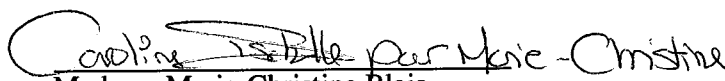
18. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

Madame Caroline Isabelle propose deux changements de date au calendrier. La demande de changement de date pour la 2^e rencontre (13 février 2013 au lieu du 6 février) ne convenant pas à tous les membres, la date du 6 février est maintenue. Les membres acceptent toutefois le changement du 5 juin 2013 au lieu du 12 juin 2013 pour la dernière rencontre. Il est convenu que madame Marie-Christine Blais fera la modification au calendrier en précisant que la 2^e rencontre se tiendra au CFER de Bellechasse en y indiquant l'adresse et la façon de s'y rendre ; par la suite, elle l'acheminera par courriel à tous les membres.

19. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21 h 32, proposé par madame Nathalie Tremblay et appuyé par madame France Détoirneau.


Madame Amélie Pelletier
Présidente


Madame Marie-Christine Blais
Secrétaire par intérim